



5.1 **RÉS. 144.04.2011** **ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AQUEDUC SUR LA RUE DU COLLÈGE ET AUTORISATION DE DÉBUTER LES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT l'acceptation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du règlement numéro 2011-202 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc, de pavage et d'aménagement sur les rues du Collège et des Loisirs et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts;

CONSIDÉRANT la confirmation par la Direction des infrastructures du MAMROT que les travaux de priorité 3 (remplacement de la conduite d'aqueduc sur la rue du Collège entre la rue des Loisirs et la rue David) sont admissibles et prioritaires dans le cadre du Programme TECQ;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser, suite à une demande de prix faite par le directeur du Service des travaux publics, l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux d'aqueduc sur la rue du Collège au montant de 18 655,45 \$ plus les taxes, le tout payable par le règlement d'emprunt numéro 2011-202.

D'autoriser le début des travaux dès réception des matériaux.

Adoptée

5.2 **RÉS. 145.04.2011** **AUTORISATION DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU COLLÈGE ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE VIRÉE SUR LA RUE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT l'acceptation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du règlement numéro 2011-202 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc, de pavage et d'aménagement sur les rues du Collège et des Loisirs et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts;

CONSIDÉRANT que, bien que l'acceptation finale de la programmation des travaux transmise à la Direction des infrastructures du MAMROT ne nous soit pas encore parvenue, les services professionnels liés à ces travaux sont admissibles dans le cadre du Programme TECQ et que les sommes nécessaires nous sont réservées;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Labonté
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser l'octroi du mandat pour services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection de la rue du Collège et d'aménagement d'une virée sur la rue des Loisirs, tel mandat professionnel devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Municipalité, soit à l'appel d'offres numéro 2011-02 sur invitation daté du 21 mars 2011.

Adoptée



6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

7. RÉS. 146.04.2011 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Claude Labonté
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 15.

Adoptée

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire

_____(signature)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
Directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire